

MÉMOIRE

Projet : Parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et St-Jean-sur-Richelieu

Sujet : Terrains excédentaires

Bonjour,

Je me nomme Sylvie Choinière, résidente à St-Alexandre. Je parle en mon nom ainsi qu'au nom de ma mère, Clarisse Choinière qui réside aussi à St-Alexandre et qui est directement concernée par ce projet, ayant été expropriée depuis plus de 30 ans.

Je m'adresse au BAPE concernant les terrains excédentaires qui seront nous l'espérons cédés.

Ma mère possédait un très grand terrain qui était en très grande partie boisé. Ayant été exproprié depuis de nombreuses années, elle a perdu une grande superficie de terrain. Le boisé regorge de nombreuses espèces animales, dont, de magnifiques chevreuils qui visite le boisé régulièrement.

Ne croyant plus au projet, nous apprenions que le tracé de l'échangeur qui touchait son terrain, serait déplacé. Donc, il y aurait une partie du terrain exproprié, qui ne serait peut-être plus nécessaire au Ministère des Transports.

Mais suite à l'explication faites lors de la rencontre du 14 novembre 2005 à St-Sébastien, J'ai eu droit à une explication d'une procédure en règle, et réglé au quart de tour concernant les terrains excédentaires.

Le règlement dit qu'une fois les terrains désignés comme immeubles excédentaires, un plan d'arpentage est fait, selon moi c'est normal. Par contre, ce n'est pas automatique que les immeubles soient transférés aux riverains mais qu'ils soient offerts aux organismes publics et sinon aux municipalités en premier.

La question ; l'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins d'impacts négatifs sur le milieu? Et bien non.

Selon nous, il doit y avoir une modification dans le processus des immeubles excédentaires et contacter tous les expropriés concernés et leurs offrir en premier lieu, la chance de récupérer leurs terrains à des prix raisonnables. Pour nous, c'est le gros bon sens et non pas un règlement qui est peut-être écrit depuis trop longtemps et qui devrait être modifié.

Vous remerciant de votre bonne compréhension, nous l'espérons, car nous ne sommes pas les seuls concernés dans cette situation.

Sylvie Choinière, St-Alexandre

Clarisse Choinière, St-Alexandre